



**EMPLACEMENTS RESERVES**

- 1- Création d'un cimetière - Commune
- 2- Pérensation d'un chemin piéton existant - Commune
- 4- Classement voirie - Commune

A- équipement de transport collectif à renforcer

	limite de zone
	secteur de risque d'inondation
	secteur de milieux humides
	parc et jardin à conserver
	espace boisé classé ou sens de l'article L130-1 du code de l'urbanisme
	emplacement réservé
	protection des lisières
	site d'intérêt écologique ou sens de l'article L123-1-5 du code de l'urbanisme
	site d'intérêt paysager ou sens de l'article L123-1-2 du code de l'urbanisme
	secteur de répartition du logements ou sens de l'article L123-2 du code de l'urbanisme
	bâtiment patrimonial ou sens de l'article L123-2 du code de l'urbanisme et zone A ou A/A de l'article L123-1-2 du code de l'urbanisme
	protection de la ressource ou sens de l'article R123-1-5 du code de l'urbanisme
	équipement à renforcer